BUDGET PRIMITIF 2019
MAJORATION DES DROITS DE PLACE AU 1er Janvier 2019

NATURE DES DROITS DE PLACE	TARIFS 2018 au ml	TARIFS 2019 au ml
FETES FORAINES :		
. Attraction par ml par jour	0,84	0,86
. Attraction gratuité jusqu'à 3 mètres de profondeur, au-delà application du tarif ml/jour	0,84	0,86
MARCHE :		
. Marchands commerçants non sédentaires abonnés/ml/jour	0,84	0,86
. Marchands commerçants non sédentaires non abonnés/ml/jour	0,99	1,01
. Avec un minimum de perception pour ces 3 catégories (jusqu'à 5 ml)	4,24	4,33
. Véhicule appartenant aux commerçants non sédentaires jusqu'à 1.500 kgs (taxe véhicule ou droit de déchargement)	1,79	1,83
. Véhicule appartenant aux commerçants non sédentaires de plus de 1.500 kgs (taxe véhicule ou droit de déchargement)	2,97	3,04
AUTRES :		
. Voitures, tracteurs, appareils agricoles en exposition pour la vente, le ml	4,24	4,33
. Cirque par m² par jour	0,74	0,76
. Prix forfaitaire	389,00	397,60